°1 9

EXTRAIT

DE LA

BIOGRAPHIE

MÉDICALE.

LAFOSSE (ETIENNE-GUILLAUME), maréchal des écuries du roi, mourut dans un âge avancé en 1765. Quoique la vétérinaire soit un art presque nouveau, on ne peut nier que les anciens en ayent reconnu l'utilité. On en trouve des preuves dans le Traité des animaux d'Aristote, dont le génie embrassa toutes les connaissances humaines; on en trouve également dans l'histoire naturelle de Pline l'ancien et dans un traité spécial de Végèce, auteur des Instituts militaires.

Malgré ce que l'on vient de rapporter, lorsque Bacon de Vérulam, au milieu du dix-septième siècle, traça un tableau synoptique des sciences et des arts, il n'y plaça pas la vétérinaire. Elle ne formait point alors en effet un corps complet de doctrine, et ses élémens incohérens étaient dispersés dans des livres qui appartenaient à d'autres sciences. Nos premiers encyclopédistes, agrandissant et perfectionnant le plan de leur devancier, assignèrent, pour toujours, à la vétérinaire la place qu'elle doit tenir dans les sciences physiques, comme branche essentielle de la médecine.

Solleisel, écuyer de Louis XIV et auteur du *Parfait Maréchal*, est un de ceux qui, au milieu de beaucoup d'erreurs et de préjugés, a répandu des premiers les vues d'une saine pratique. Il a été suivi par Saulnier, La Guerinière et Garsaut: encore faut-il faire observer qu'ils étaient plutôt d'estimables écuyers que de bons vétérinaires. Presque tous ceux qui, chez nous et parmi les étrangers, ont écrit jusqu'au milieu du dernier siècle sur la maréchalerie, ne l'ont point pratiquée, et ils n'ont pu rédiger leurs ouvrages que d'après des observations imparfaites et des analogies tirées de la médecine de l'homme.

Lafosse avait formé un grand nombre d'habiles maréchaux, et il a laissé les écrits suivans :

Traité sur le véritable siége de la morve des chevaux. Paris, 1749, in-8°.

Observations et découvertes faites sur les chevaux, avec une nouvelle pratique de la ferrure. Paris, 1754, in-8°.

Mémoire sur une tumeur du pied des chevaux, rapportée mal-à-propos à la morsure d'une souris, et qui se guérit par l'incision.

Publié dans la Collection des savans étrangers, Académie des sciences de Paris.

Il avait déjà paru à Londres, en 1751, un écrit attribué à Lafosse *sur les glandes des chevaux*, et traduit du français en anglais par H. Bracken.

LAFOSSE (Jean) naquit à Montpellier le 13 novembre 1742, et fit ses études dans cette ville, où il eut parmi ses professeurs le P. Doran, irlandais, qui expliquait les principes de Newton. Au sortir du collége des jésuites, qui firent d'inutiles efforts pour le fixer au milieu d'eux, Lafosse savait beaucoup de belles-lettres, de physique, de mathématiques, et dessinait très-correctement; mais comme la médiocrité de sa fortune l'obligeait à faire choix d'une profession, il étudia la médecine. Reçu docteur en 1764, il se livra à l'enseignement particulier, et fit presque sans interruption, et jusqu'à sa mort, des leçons fort suivies, sur l'anatomie, la physiologie et la matière médicale.

Ce fut en 1761 que survint à Toulouse l'affaire si connue et si déplorable des Calas, dans laquelle un vieillard, âgé de soixante-dix ans, succomba sous l'accusation d'avoir pendu, de ses propres mains, son fils âgé de vingt-huit ans, accusation dont la fausseté fut reconnue et proclamée en 1765 par un jugement définitif du grand conseil. La visite du médecin et du chirurgien appelés à l'hôtel de ville pour constater l'état du cadavre, n'eut lieu que vingt-quatre heures après le décès, et le procès-verbal ou rapport dressé à cette occasion déclarait purement et simplement que Marc-Antoine Calas était mort de strangulation. Le père était protestant, et le fils passait pour vouloir se faire catholique. Il n'en fallut pas davantage pour prononcer sa sentence, et Jean Calas expira sur la roue en prenant le ciel à témoin de son innocence. Ce ne fut qu'après ce coup fatal, et loin du théâtre où cette scène sanglante de fanatisme et d'horreur avait eu lieu, qu'on put se livrer à un examen réfléchi des circonstances de cette mémorable affaire. Lafosse s'éleva contre l'insuffisance du rapport de visite du cadavre. Il fit ressortir les fautes que l'on avait commises en ne l'examinant point sur le lieu même où il avait été trouvé suspendu, en négligeant de présenter ou d'appliquer la corde sur

les traces qu'elle avait laissées, et dont la position ne fut pas même déterminée avec exactitude; il se plaignit qu'on n'eût point replacé le billot de la porte battante pour s'assurer si la suspension volontaire était possible, et il fit voir que l'on avait oublié tous les détails qui pouvaient éclairer la justice. On songea seulement alors à produire de nouveaux moyens de défense, qui, réunis à ceux qu'on avait omis, eussent épargné ce crime juridique. On rappela le calme et le silence qui régnèrent dans la maison avant, pendant et après la suspension, jusqu'au moment où elle fut découverte; on releva l'absence des contusions ou autres signes de violence, et celle du plus léger désordre dans la chevelure et les vêtemens qui restaient sur le corps; enfin on fit remarquer, comme un fait important, que l'habit du décédé avait été trouvé plié régulièrement et déposé sur le comptoir.

Le travail de Lafosse fut connu de Voltaire, qui s'empressa de s'en procurer une copie manuscrite, qu'il envoya à Liége pour y être publiée sous ce titre : *Du Suicide considéré relativement à la médecine, avec un abrégé des rapports qu'on doit faire en justice.* L'impression fut suspendue par des ordres supérieurs. Lafosse ayant annoncé en 1769 à Voltaire qu'il comptait faire un voyage à Paris, fut invité par celui-ci à se détourner de sa route pour passer quelques jours à Ferney, où il fut accueilli avec autant de cordialité que de distinction. Il repartit muni de lettres pour D'Alembert et quelques autres amis de Voltaire. Lafosse, d'après leurs avis, se livra bientôt à un examen approfondi des plus importantes questions de la médecine légale, et il se proposait d'en donner un traité complet, quand la mort, qui le surprit dans sa patrie le 22 février 1775, à l'âge de trente-deux ans et deux mois, l'empêcha de terminer son projet. On trouve cependant une partie de ce long travail, ainsi que quelques articles de chimie rédigés par lui, dans le supplément du Dictionaire encyclopédique.

Lafosse, qui était devenu de bonne heure membre de la Société royale des sciences de Montpellier, lut dans ses assemblées deux mémoires : le premier, sur les contre-coups, et le second, sur les anastomoses ou communications des vaisseaux; l'un et l'autre ont été imprimés dans la collection des mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris pour 1767 et 1772. Il a paru aussi, dans le recueil de la Société royale de Montpellier de 1772, l'annonce détaillée d'un travail très-étendu que Lafosse se proposait de faire sur les desséchemens d'une partie des marais insalubres qui bordent les côtes du Bas-Languedoc.

De Ratte fit l'éloge de Lafosse, et il a paru par extrait dans les éloges académiques de Montpellier, publiés à Paris en 1811 par l'auteur de cet article.

LAFOSSE (PHILIPPE-ETIENNE), fils et élève d'Etienne-Guillaume, parut à une époque bien plus favorable que son père. Les écoles vétérinaires venaient d'être créées. La première, fondée à Lyon par un arrêt du conseil du roi en date du 5 août 1761, fut ouverte le 1er janvier 1762. Peu d'années après le gouvernement établit, sur un plus grand plan, une seconde école à Alfort, près Paris.

Bourgelat, à qui la France dut particulièrement ces deux utiles établissemens, ne fut juste envers aucun des Lafosse. Il alla jusqu'à les déprécier avec une partialité manifeste dans des termes aussi peu modérés qu'ils sont indécens, et qui ont toujours contrasté avec le ton mesuré et modeste de la défense. Les Lafosse ont été vengés par les meilleurs juges dans cette partie, et Haller a témoigné l'estime qu'il leur portait, quoiqu'il ne connût pas les derniers ouvrages de Philippe-Etienne. Celui-ci ne fut donc point appelé dans les écoles royales, et resta en quelque sorte abandonné à ses propres forces. Il eut pourtant le titre de maréchal ordinaire des écuries du roi; mais une foule de vexations le forcèrent à s'expatrier de 1777 à 1781. Rentré en France, il occupa successivement les places de vétérinaire en chef aux voitures de la cour, au corps des carabiniers et à celui de la gendarmerie. Ayant eu constamment à se plaindre de l'autorité, Lafosse fut, le 14 juillet 1789, un des premiers à se portr sur le dépôt d'armes des Invalides et à marcher contre la Bastille; il fut commandant de section, officier municipal et membre du comité militaire, où il travailla principalement à l'organisation de la garde nationale. En 1791, Lafosse fut nommé inspecteur vétérinaire des remontes de la cavalerie; en 1792, examinateur de leurs employés, et dans le même mois, inspecteur vétérinaire en chef des remontes. Dans ces fonctions, qu'il partagea bientôt avec un collègue, puis avec beaucoup d'autres formant un comité, Lafosse fut ce qu'il avait été toute sa vie, actif, vigilant et probe. Les haines exaspérées et les délations des dilapidateurs l'assaillirent, et il fût probablement monté sur l'échafaud vers la fin de 1793, sans le généreux appui que lui prêta son parent et son ami, M. Huzard, aujourd'hui digne inspecteur-général de nos écoles vétérinaires et d'économie rurale.

Dans le *Guide du Maréchal*, qu'il publia en 1766, Lafosse eut pour but de développer les connaissances nécessaires à un maréchal, sans parler du manége ou de la cavalerie, et sans entrer dans un détail circonstancié des objets d'anatomie, de pathologie et autres.

Le Cours d'hippiatrique, qui parut en 1774, traitait à fond de tout ce qui concerne l'anatomie du cheval, ses maladies, sa

guérison, sa ferrure, sans s'occuper des détails du manége ou de la cavalerie, ni des haras.

Dans le Dictionaire d'hippiatrique, encore plus étendu que les ouvrages précédens, Lafosse s'est proposé d'offrir à ceux qui le consulteront les connaissances nécessaires pour bien conduire un cheval, le maintenir en bonne santé et le guérir quand il est malade. Sa reconnaissance envers ses maîtres éclata dans toutes les circonstances; en voici un exemple : « Les articles principaux, nous dit-il, de cavalerie ou de manége du Dictionaire d'hippiatrique sont tirés de l'ouvrage immortel de M. de la Gueriniѐre, l'homme du monde, sans doute, qui a été le plus versé dans le manége. »

Au commencement de cette révolution qui donnait tant d'espérances et qui appelait tous les perfectionnemens, la Société royale de médecine proposa un plan de constitution pour l'art de guérir. On reconnaît dans ce travail l'esprit élevé de Vicq-d'Azyr. On proposait de réunir les écoles vétérinaires aux écoles de médecine. « Les professeurs de l'un et de l'autre enseignement, disait-on, se communiqueront leurs projets, leurs travaux; leurs connaissances s'accroîtront par ce commerce réciproque; la physique animale y gagnera beaucoup; les jeunes gens s'accoutumeront à étendre le cercle de leurs idées, et toutes les branches de la médecine, s'éclairant l'une par l'autre, se perfectionneront à la fois. » On proposait aussi dans ce plan de diviser l'enseignement de la médecine vétérinaire en cinq grandes parties : 1°. l'étude de l'anatomie des animaux; 2°. leur connaissance extérieure; 3°. un cours d'instituts composé d'élémens de pathologie, de chimie et de pharmacie; 4°. un cours de médecine et de chirurgie pratiques ; 5°. un cours de maréchalerie. Ce plan fut favorablement accueilli par l'assemblée constituante. M. de Talleyrand-Périgord, dans un rapport sur l'instruction publique, applaudit aux vues de la Société royale de médecine. » Que la médecine, dit-il, et la chirurgie des animaux doivent être réunies à la médecine humaine, c'est une proposition qui n'a besoin que d'être énoncée pour qu'on en reconnaisse la vérité. Les grands principes de l'art de guérir ne changent point, leur application seule varie. Il faut donc qu'il n'y ait qu'un genre d'école, et qu'après y avoir établi les bases de la science, on cherche par des travaux divers à en perfectionner toutes les parties. » L'illustre rapporteur proposa en même temps de réunir l'enseignement de l'agriculture, de la médecine humaine et vétérinaire au jardin des plantes, et d'établir une chaire de vétérinaire dans toutes les écoles de médecine.

Peu après, Vitet, médecin du talent le plus rare, comme praticien, et que la postérité jugera imparfaitement par ses seuls

écrits, se trouva en quelque sorte appelé à traiter cette question. Il avait débuté dans la carrière médicale par des ouvrages sur la vétérinaire ; il fut successivement maire de Lyon et député à plusieurs assemblées législatives par le département du Rhône. Cet excellent citoyen proposa de diviser l'enseignement de la vétérinaire en six cours. 1°. L'anatomie du cheval, du bœuf, de la brebis ; 2°. l'éducation et les maladies du cheval ; 3°. l'éducation et les maladies du bœuf ; 4°. l'éducation et les maladies de la brebis ; 5°. la pharmacie, la matière médicale et la botanique ; 6°. la forge et les opérations.

La discussion de ces différens plans a produit le mode actuel d'enseignement suivi dans nos deux Ecoles d'économie rurale vétérinaire, qui se compose de cinq cours. 1°. Un cours d'anatomie, comprenant l'anatomie comparée et la physiologie ; 2°. un cours d'histoire naturelle qui comprend les objets suivans : la conformation extérieure des animaux domestiques, l'hygiène, l'éducation, les soins, l'amélioration, la conduite des haras, l'emploi, le manége, la guerre, le voyage, le roulage, la parade, l'engrais, les produits économiques et industriels ; 3°. un cours de matière médicale, comprenant la botanique relative aux plantes usuelles en médecine et dans les arts, la pharmacie, la chimie, la matière médicale proprement dite ; 4°. un cours de pathologie, comprenant l'étude des maladies, la clinique, les épizooties, la thérapeutique médicale et opératoire, les appareils, les bandages et la médecine légale ; 5°. un cours de forge et de ferrure, traitant de l'étude de la forge, du fer, de l'acier, du charbon, de l'atelier, des instrumens, des principes théoriques et pratiques de l'art de forger et de ferrer les pieds des animaux sains et malades qui en sont susceptibles.

Lafosse, parvenu à un âge avancé, habita successivement la capitale, et plus souvent l'un des départemens voisins, et mourut en juin 1820, à Villeneuve-sur-Yonne.

Il parlait souvent au milieu de ses amis et de ses élèves particuliers de la considération que les étrangers accordaient à sa profession, qu'il regardait comme moins bien traitée dans notre patrie, et il en citait naïvement comme une preuve que son propre portrait se trouvait placé dans l'Ecole vétérinaire de Vienne en face de celui de Joseph II. Cependant Lafosse fut l'un des premiers correspondans de l'Institut de France, dans la section de l'économie rurale, et s'il eût vécu plus long-temps, il eût été immanquablement nommé membre honoraire de l'Académie royale de médecine, lors de sa création.

Ses ouvrages sont :

Dissertation sur la morve des chevaux. Paris, 1761, in-12.
Le guide du maréchal, avec un traité sur la ferrure. Paris, 1766, in-4°.

- 1767, 1771, 1789, 1792, 1794, 1795, 1798, 1800 et 1803 sous le nom de Paris, contrefaçons d'Avignon in-8°. - Trad. en allemand, Hanovre, 1785, in-8°.

Cours d'hippiatrique, ou Traité complet de la médecine des chevaux. Paris, 1774, in-fol.

Cet ouvrage, que quelques bibliographes disent avoir paru d's 1769, sans indiquer sous quel format, est très-remarquable par la beauté des soixante-cinq planches qui y sont jointes et le luxe de l'impression. Il a été traduit en allemand par J. Knoblauch (Prague et Léipzick, 1787, 2 vol. in-8°.).

Dictionaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manége et maréchalerie. Paris, 1775 et 1776, 2 vol. in-4°. - Bruxelles, 1736, 4 vol. in-8°.

Observations et découvertes d'hippiatrique,

Lues dans plusieurs Sociétés savantes (1801, in-8°.).

Manuel d'hippiatrique.

L'édition de 1802 est indiquée comme la troisième, et celle de 1813, également in-12, comme la cinquième.

On trouve dans l'Annuaire nécrologique pour 1820, rédigé et publié par M. Mahul, une courte notice sur Lafosse, ainsi que l'indication de ses ouvrages.

LAGUNA (André de), appelé habituellement en latin *Lacuna*, et quelquefois *Lucana*, né à Ségovie, dans la Vieille-Castille, en 1499, alla de bonne heure étudier dans l'Université de Salamanque, et vint à Paris, où la munificence de François 1er avait appelé une foule de savans recommandables. Revenu en Espagne en 1536, il suivit quelque temps les exercices des Universités d'Alcala de Henarez et de Tolède, prit le grade de docteur en médecine dans cette dernière école, et se rendit auprès de Charles v dans les Pays-Bas. Ce prince témoigna à Laguna, en l'employant dans son armée, une confiance dont celui-ci se montra reconnaissant, et il en donna des preuves pendant un assez long séjour à Metz, où il était fort aimé pour ses bons services, et où il fit tous les efforts qui dépendirent de lui pour concilier à l'empereur l'affection des habitans. Laguna voyagea depuis en Italie, fut lié à Padoue avec Reald Colombo; il fut aggrégé à la Faculté de médecine de Bologne, fut fait à Rome comte palatin, et décoré de l'ordre oublié de Saint-Pierre, fondé en 1520 par Léon x. Il fut même l'un des archiatres pontificaux, au rapport d'Haller, qui dit de lui : *Andreas a Lacuna, variis in regionibus medicinam fecit, etiam ex Julii III archiatris fuit.* (*Bibl. med. pract.*, t. II, p. 61.) D'Italie il se rendit en Allemagne et dans la Belgique, séjourna à Anvers, et en repartit pour revenir en Espagne, où il mourut au commencement de 1560.

Laguna doit être regardé comme un écrivain érudit, laborieux, et comme un critique estimable.

Haller a classé les ouvrages de Laguna en deux ordres différens : 1°. ceux qui lui sont propres ; 2°. ceux des anciens dont il est l'éditeur, le commentateur ou l'abréviateur.

Ouvrages originaux.

Compendium curationis præcautionisque morbi passim populariterque grassantis, hoc est vera et exquisita ratio noscendæ, præcavendæ atque propulsandæ febris pestilentialis. Strasbourg, 1542, in-8°.

Le même ouvrage a été publié en espagnol sous le titre suivant:

Della preservacion della peste y su curacion. Anvers, 1556, in-8°. - Salamanque, 1560, in-8°.

Victûs ratio scholasticis pauperibus paratu facilis et salubris. Paris, 1547, in-8°. - Cologne, 1550, in-8°.

On n'est pas complétement d'accord sur le véritable auteur de cet ouvrage.

De articulari morbo commentarius. Luciani accedit tragopodagra. Rome, 1551, in-8°. - Trad. en italien, Rome, 1580, in-8°.

*Methodus cognoscendi exstirpandique excrescentes in collo vesicæ caruncula*s. Rome, 1551, in-12. - Alcala, 1555, in-8°. - Lisbonne, 1560, in-8°.

Cette compilation a été réimprimée dans la collection de Luisini, sous le nom de Lacuna.

Editions, commentaires et abrégés publiés par Laguna en suivant l'ordre chronologique.

Anatomica methodus, seu de sectione humani corporis contemplatio. Paris, 1535, in-8°.

C'est une compilation faite d'après Galien et les meilleurs auteurs du quinzième et du seizième siècles.

Libri octo ultimi ex commentariis Geoponicis olim divo Constantino Cæsari adscriptus ad fidem vetustissimorum codicum latini facti. Cologne, 1543, in-8°., avec des corrections sur la version de Cornaro.

Epitome Galeni operum in quatuor partes digesta; accedit vita ejus et liber de ponderibus et mensuris. Bâle, 1551, in-8°. - *Ibid.* 1571, in-8°. - Lyon, 1553, in-8°. - Strasbourg, 1609, in-8°. - Lyon, 1643, in-fol.

Adnotationes in Galeni interpretes quibus varii loci in quibus impegerunt lectores et explicantur et summa fide restituuntur. Venise, 1548, in-8°.

Epitome omnium rerum et sententiarum quæ adnotatu digna in Commentariis Galeni in Hippocratem extant. Accedunt Galeni enantiomata. Lyon, 1554, in-8°.

Epistolæ apologeticæ ad Cornarium. Lyon, 1554, in-8°.

Adnotationes in Dioscoridem Anazarbeum, juxta vetustissimorum codicum fidem elaboratæ. Lyon, 1554, in-16. - Trad. en espagnol, Salamanque, 1563, in-fol.; Valence, 1636, in-fol.

Claud. Galeni de antidotis epitome. Anvers, 1587, in-16, avec les Commentaires de Gilles Evrard sur la panacée.

On voit facilement que Galien fut l'auteur qui, dans un siècle où l'on ne pensait guère qu'à ressusciter les ouvrages des anciens, captiva l'admiration de Laguna, puisqu'il employa une partie de sa vie à le commenter. Haller a dit à ce sujet, et à l'occasion des travaux de Laguna sur Galien : *Multa loca latinarum versionum ad græci codicis fidem castigantur qui minime malus est labor* (*Bibl. med. practica*, tome I, page 272).

LAMONIÈRE (JEAN DE) pratiquait avec distinction la médecine à Lyon dans le dix-septième siècle. Il a laissé une description précieuse de la dysenterie qui, à la suite d'un été chaud et humide, régna épidémiquement dans cette grande ville, et la ravagea en 1625. Le titre de cet écrit, que nous rapporterons en entier, fait connaître les objets qui y sont traités. Nous insisterons sur un point relatif à la contagion de la dysenterie,

que nous pensons d'ailleurs suffisamment démontrée dans plusieurs circonstances qui ont été déterminées par de bons observateurs. Voici le passage que nous croyons devoir reproduire : *Hic obiter notandum non esse omnino rejiciendam opinionem eorum qui statuunt difficultatem intestinorum huic provinciæ fuisse communicatam a militibus e bello Italico redeuntibus ; in utroque enim exercitu plurium cruor dysenteriâ magis quam instrumentis bellicis ad mortem effusus est. Illud quidem observavimus, omnes in nosocomio Lugdunensi Deiparæ miserentis antea ægrotantes, fuisse correptos dysenteriâ eo tempore, quo plures milites (quorum vix unus immunis erat a dysenteriâ) illud ingressi sunt: quare si non principium, saltem augmentum et propagatio illis accepta referri debent.*

Maintenant voici le titre de l'ouvrage d'où ce passage est tiré : *Observatio fluxûs dysenterici, Lugduni Gallorum populariter grassantis anno Domini* 1625 *et remediorum illi utilium : in quâ præcipuè circà dysenteriæ naturam, et curationem, difficultates ab authoribus vel omissæ, vel breviùs propositæ, dissolvuntur.* Lyon, 1626, in-16. - Amsterdam, 1629, in-12.

Haller a consacré à Lamonière, dans sa Bibliothèque de médecine pratique, t. II, p. 543 et suivantes, un long et judicieux article, dans lequel il a analysé l'ouvrage dont il est ici question.

Dans un temps où les recherches d'anatomie pathologique étaient rares, Lamonière ne se priva point de ce puissant secours. On trouva dans deux cadavres le foie sphacélé, l'épiploon, le pylore et les intestins grêles enflammés; les gros intestins étaient sphacélés jusqu'au rectum. Une sensation permanente de froid glacial, ce qui établit un pronostic infaillible, avait précédé la mort. Dans le cadavre d'un autre malade qui avait succombé à la dysenterie chronique, on rencontra un abcès de la vésicule du fiel, et un autre dans le mésentère.

L'observation prouva que ceux qui, étant infectés par la syphilis, subissaient un traitement mercuriel, furent facilement attaqués par la dysenterie; elle frappa plus spécialement les enfans. Cette même maladie finit souvent, dans les adultes, par une paralysie, et des angines succédèrent souvent à la suppression du flux dysentérique. Il y a dans cet ouvrage, quoique peu étendu, beaucoup d'autres observations qui sont très-intéressantes pour l'histoire générale de la dysenterie, et en particulier pour l'épidémie de Lyon observée en 1625.

La méthode curative couronnée par le plus de succès fut anti-inflammatoire, et se composa fondamentalement de saignées générales, ou locales au moyen de sangsues appliquées sur la surface du bas-ventre ou bien autour de l'anus, de boissons purement délayantes et mucilagineuses, de vomitifs, ensuite de purgatifs minoratifs et de quelques légers sédatifs. L'usage

du vin, même dans la plus petite quantité, fut proscrit, et les cordiaux ne réussirent que dans l'état chronique de la maladie. Dans l'excrétion purulente, on administra avec avantage la thériaque récente et l'extrait de cynoglosse.

14 LAMORIER (Louis) naquit à Montpellier en 1696 et y mourut en 1777. S'étant rendu à Paris en 1718, il s'attacha principalement à suivre la pratique de Méry, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital, le plus considérable de la capitale, comme il l'est encore aujourd'hui, était alors le seul dans lequel on pratiquât journellement de grandes opérations. Lamorier, revenu à Montpellier en 1720, devint en peu de temps professeur aux écoles de chirurgie, et l'un des chirurgiens du grand hôpital Saint-Eloy; il fut aussi admis dans la société royale des sciences, d'abord comme adjoint, et peu après comme associé. Il eut enfin parmi ses concitoyens et les étrangers une grande et juste réputation comme savant et comme praticien. L'Académie royale de chirurgie de Paris l'avait nommé l'un de ses associés. Ses écrits sont :

Observations sur les tumeurs qui ont paru participer à la fois des caractères variqueux et anévrismal.

Anatomie de la sèche (sepia) et principalement des organes avec lesquels elle lance sa liqueur noire.

Histoire de la Société royale des sciences de Montpellier, tome I, Lyon, 1766, in-4°.

Observation sur un épiplocèle hydatideux.

Mémoire sur l'union qui se fait des artères avec les nerfs après les amputations, pour déterminer la cause mécanique des douleurs que l'on croit sentir dans plusieurs parties du corps qui en ont été séparées.

Observations sur les rapports et les différences du tigre avec le chat.

Observations sur les suites de certains pessaires trop long-temps retenus dans le vagin.

Mémoire de l'anchylose de l'os des îles avec l'os sacrum.

Mémoire de la Société royale des sciences de Montpellier, tome II, Lyon, 1778.

Nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale.

Mémoire de l'Académie royale des sciences de Paris pour 1728.

Sur les causes qui empêchent le cheval de vomir.

Mémoire de l'Académie royale des sciences de Paris pour 1733.

L'éloge de Lamorier fut fait par De Ratte, et il a été inséré, par extrait, dans les éloges des académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés à Paris, en 1811, par le rédacteur de cet article.

15 LANCISI (Jean-Marie), né à Rome le 26 octobre 1654, étudia les belles-lettres et la philosophie dans le Collége fondé par Grégoire XIII (Hugues Boncompagni), le réformateur du calendrier, et il s'occupa ensuite de théologie, qu'il quitta bientôt pour la médecine. Lancisi joignit à l'étude de l'anatomie, de la chimie et de la botanique, celle de la géométrie, dans laquelle il eut pour maître Vital Giordani, professeur à l'Académie des arts de Saint-Luc et à l'Université de Rome

ou Sapience, car, à la renaissance des lettres, l'Italie voulut que *savoir* et *sagesse* fussent synonymes.

Lancisi fut reçu docteur en médecine dans sa patrie, en 1672. Il assistait assidûment, chez Florent Salvatori, médecin célèbre, et chez Guillaume Ripa, chirurgien fort estimé, à des conférences qui se tenaient sur la médecine, l'anatomie et la chirurgie. Dès 1675, il fut nommé médecin ordinaire du grand hôpital désigné à Rome sous le nom de *S. Spirito in sassia*, et l'un des plus beaux établissemens de l'Europe dans ce genre. Lancisi développa beaucoup de talent pour l'observation, et son assiduité au lit des malades lui permit d'acquérir des connaissances très-étendues, sous les yeux et la direction de Jean Tiracoda, premier médecin de cet hôpital, qui avait été celui d'Innocent x (Jean-Baptiste Pamfili), et qui jouissait d'une haute réputation, comme praticien, dans le public et le collége des douze archiatres, dont il faisait partie.

En 1678, Lancisi quitta l'hôpital du St.-Esprit, et fut fait chanoine de l'église collégiale de St.-Sauveur *in Lauro*, ou, ce qui est la même chose, de Notre-Dame de Lorette, et se livra cinq ans de suite à la lecture approfondie des classiques en médecine.

On alla chercher Lancisi dans cette retraite, pour lui confier, en 1684, la chaire d'anatomie de la Sapience, dont il fut treize ans titulaire, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il devint professeur de médecine théorique et pratique. Les leçons d'anatomie de Lancisi, de même que celles qui se donnaient il y a trente ans dans cette école, étaient très-superficielles, quelles que fussent d'ailleurs les connaissances du professeur. Le cours n'embrassait que douze à quinze leçons d'apparat, suivies d'une démonstration dans laquelle on se bornait à la splanchnologie. Il est pourtant juste de dire que l'on plaçait à côté des viscères de l'homme ceux de plusieurs espèces d'animaux, et que l'on cherchait ainsi à inspirer le goût et à faire sentir tout le prix de l'anatomie comparée. Mais encore une fois, et pour prouver ce qui est dit ci-dessus, le professeur, enveloppé dans une ample toge qui le rendait inhabile à la démonstration, lisait ou prononçait de vive voix un discours latin d'une pureté et d'une élégance ordinairement très-recherchées, et il indiquait dans le laps d'une heure l'organisation des parties et leur usage. Une autre heure était accordée à un prosecteur subalterne pour la démonstration purement anatomique. Tout cela se faisait d'ailleurs avec beaucoup de pompe. Les portes de l'amphithéâtre étaient élégamment décorées, à l'ouverture des cours, et les rues aboutissantes étaient jonchées de branches de lauriers et de fleurs, pour attirer des auditeurs, auxquels on distribuait des bouquets et des oranges. A la fin du cours, le professeur invitait à une collecte qui avait pour objet de faire

faire des prières pour le soulagement des ames de ceux dont les corps avaient servi pour les leçons, et que, d'après la dépravation du monde, on pouvait soupçonner tout au moins dans les tourmens du purgatoire. On serait dans l'erreur, en concluant d'après cela que l'anatomie n'était point cultivée à Rome, car on se livrait à son étude avec zèle et succès dans plusieurs établissemens, et surtout dans le grand hôpital du St.-Esprit, qui possédait, dès avant 1789, une assez belle collection de préparations anatomiques et de pièces pathologiques.

Il est une partie de l'anatomie nécessairement cultivée à Rome, c'est celle qui a rapport aux arts d'imitation, et dont l'étude est indispensable pour les peintres et les sculpteurs. Lancisi, qui sentait le prix des applications de l'anatomie aux arts, engagea Bernard Genga, dessinateur très-correct, à publier ses études d'anatomie faites d'après le modèle vivant, le cadavre et l'antique. Ce bel ouvrage parut sous le titre suivant : *Anatomia per uso ed intelligenza del disegno, ricercata non solo su gli ossi e moscoli del corpo umano, ma dimonstrata ancora sulle statue antiche piu insigni di Roma, delineata in piu tavole con tutte le figure in varie faccie, con la spiegazione ed indice del signor canonico Giovanni-Maria Lancisi, gia medico segreto della sacra memoria d'Innocenzio* XI. Rome, 1691, in-fol.

Innocent XI (Benoît Odescalchi) avait nommé Lancisi son premier médecin en 1688. Ce pontife, qui ne comptait plus que sur un petit nombre de jours, et qui mourut en effet en 1689, voulant laisser à son médecin des témoignages effectifs de son estime, le nomma chanoine du chapitre de Saint-Laurent, fondé par le pape saint Damase, et dont l'église est appelée pour cela *S. Lorenzo in Damaso.* Lancisi crut devoir résigner ce bénéfice à la mort d'Innocent XI, son bienfaiteur.

Le cardinal Altieri, président de la chambre apostolique, chargea Lancisi de le suppléer pour la réception des docteurs en médecine. Le cardinal Spinola, successeur d'Altieri, le confirma dans ces mêmes fonctions, qui lui furent définitivement assignées pour le reste de sa vie, par un bref très-honorable de Clément XI.

Innocent XII (Antoine Pignatelli), tombé malade en 1699, donna à Lancisi, en le consultant fréquemment, de grands témoignages de sa considération. Ce pape étant mort en 1700, Lancisi entra dans le conclave, avec Jean Sinibaldi, médecin comme lui du sacré collége. Le cardinal Jean-François Albani, qui fut élu pape sous le nom de Clément XI, nomma Lancisi son premier médecin, et camérier secret, c'est-à-dire chambellan intime avec les entrées libres.

Tout le temps que Lancisi ne donnait point à l'accomplissement des devoirs que lui imposaient ses charges et la confiance

du public, appartenait à l'étude. Une bonne santé, long-temps soutenue par sa sobriété, lui permit de se livrer à un grand nombre de travaux.

Lancisi fut fort lié à Rome avec Malpighi, Tozzi, Galliani et plusieurs autres savans du premier ordre. Il fut en relation de lettres avec Bellini, Guglielmini, Fagon, Vallisnieri, Cirillo, Fantoni, Schenk, Boerhaave, Manget, Morgagni, Cockburn, Heister, Lentilius, Cipriani, Locker, Georgi, Gekel et un grand nombre d'autres. Il fut aussi connu de Louis XIV qui, ne se bornant point à honorer et récompenser le mérite dans son pays, le rechercha encore et le traita avec munificence chez les étrangers, et obtint ainsi la gloire de donner son nom au siècle qui l'avait vu naître. Ce puissant monarque enrichit la bibliothèque de Lancisi par le don de plusieurs livres précieux.

Lancisi était éloquent; la dignité se confondait chez lui avec l'affabilité; il avait l'esprit juste, conciliant, et portait de l'enjouement dans le monde.

On peut lui reprocher son attachement pour les doctrines de Sylvius, à une époque où Baillou, Sydenham et le jeune Baglivi avaient renouvelé la médecine. Haller a bien peint et le mérite médical et le caractère moral de Lancisi..... *Archiater pontificius, qui plurimum apud Clementem* XI *gratiâ valuerit, vir eruditus et philantropus, adjuvare mœrentes, lites componere amans. In aula et alia inter negotia non potuit utique opera sua perficere, et in hypotheses, sales et fervores Sylvianos paulo pronior fuit.* (Haller, *Bibl. med. prat.*, t. III, p. 508).

Lancisi mourut le 21 janvier 1720, laissant de nombreux témoignages de sa munificence éclairée. Il avait donné de son vivant, en 1716, sa bibliothèque à l'hôpital du Saint-Esprit. L'inauguration en fut faite en présence de Clément XI, entouré de sa cour. Lancisi assura la prospérité de sa bibliothèque et d'un beau cabinet de physique qu'il y avait réuni, en assignant des fonds considérables pour l'entretenir avec soin et l'augmenter annuellement. Cette précieuse collection, destinée aux praticiens et aux élèves de l'établissement, est aussi ouverte au public, et renferme plus de vingt mille volumes imprimés, et un assez bon nombre de manuscrits.

Christophe Carsughi publia, dans l'intention de perpétuer le souvenir de ce bienfait, un ouvrage intitulé : *Bibliotheca Lancisiana*, auquel il ajouta un discours sur les moyens d'en faire un bon usage : *De recto usu bibliothecæ*. Rome, 1718, in-4°.

Liste des ouvrages de Lancisi :

Lucubratio de virgine quadam Calliensi, mirabili vexata symptomate, habita in congressu medico-romano in ædibus Hyeronimi Brasavolæ. Rome, 1682, in-4°.

Joan-Mariæ Lancisi corporis humani anatomica synopsis, prolusio

habita in almo romano sapientiæ lycœo, cum primum demandatam ab Innocentio XI. P. M. anatomiæ cathedram susciperet VIII idibus novembris, M DC LXXXIV. Rome, 1684, in-4°.

Del modo di filosofar nell' arte medica.

Cet écrit, adressé à l'Académie physico-critique de Sienne, est inséré dans la troisième partie du quatrième volume d'un recueil imprimé sous le titre de : *Galleria di Minerva* (Venise, 1691, in-fol.).

De subitaneis mortibus libri duo. Rome, 1707, in-4°. - Lucques, 1707, in-4°. - Livourne, 1707, in-4°. - Venise, 1708, in-4°. - Léipzick, 1709, in-8°. - Trad. en allemand par F.-A. Weis, Léipzick, 1785, in-8°.; et J.-Ch. Fahner, *Ibid.* 1790, in-8°.

Un grand nombre de personnes étant mortes subitement à Rome, dans un laps de temps assez court, Lancisi rechercha la cause de ces événemens. Il se crut fondé à les attribuer à de graves erreurs de régime, à des vices organiques du cerveau, du cœur et des gros vaisseaux artériels. On voit que Lancisi pratiquait souvent la percussion de la poitrine (*percussio ad sternum*) pour assurer son diagnostic. Cet ouvrage, rempli d'observations intéressantes, offre la prophylactique de l'apoplexie. L'auteur a été conduit à l'examen des signes qui présagent la mort, de ceux qui peuvent faire croire que la vie est seulement suspendue, et enfin de ceux qui annoncent la mort confirmée.

An acidum ex sanguine extrahi queat? Conclusion affirmative.

Epistolæ duæ de triplici intestinorum polypo.

Ces deux lettres sont insérées dans l'ouvrage de Vallisnieri qui a pour titre : *Considerazioni ed experienze interno alla generazione dei vermi* (Padoue, 1710, in-4°.).

Dissertatio de uativis deque adventitiis Romani cœli qualitatibus, cui accedit historia epidemiæ rheumaticæ quæ per hiemem anni 1709 *vagata est.* Rome, 1711, in-4°.

L'histoire du rhumatisme épidémique a paru séparément à Genève en 1713, in-12.

Lancisi établit, dans cette dissertation, que l'air de Rome n'est point malsain par lui-même, et que ses variations ne sont pas même ordinairement nuisibles, mais qu'il est fréquemment vicié par les émanations qui s'élèvent des marais Pontins et sont portées sur Rome par les vents du midi. A ce sujet, il disserte en bon praticien sur le besoin de conserver des forêts intermédiaires que le duc Cajetani, à qui elles appartenaient, voulait abattre pour les livrer à l'agriculture. Cette affaire importante, discutée devant plusieurs congrégations de cardinaux, de prélats, de jurisconsultes et de médecins, fut exposée avec tant de supériorité dans les rapports de Lancisi, que Clément XI rendit plusieurs édits conformément à ses conclusions.

On apprend aussi, dans cet ouvrage, qui renferme une analyse des eaux potables et médicamenteuses de Rome, que les habitans de cette capitale ont l'esprit vif et atteignent une longue vieillesse; que les maladies dépendent en général des émanations marécageuses et de la prédominance d'un froid vif quand il est subit; que la crainte de dormir en plein air tient en partie à la prudence et à des préjugés; que l'intempérance est très-nuisible; que les inondations fréquentes du Tibre sont une grande cause d'insalubrité.

L'épidémie rhumatismale de 1709 se combina avec des fièvres aiguës, à la suite d'un hiver rigoureux, dans un pays où les moyens pour se garantir contre de semblables intempéries, sont insuffisans. Lancisi expose les conseils des médecins. Cette maladie contracta, suivant lui, de la malignité, et la saignée devint funeste. Pratiquée au début de l'état purement inflammatoire, nous pensons qu'elle eût été aussi utile qu'elle fut déplacée quand la perturbation du système nerveux fut établie. Clé-

ment XI publia plusieurs édits pour assainir la ville et donner un libre cours aux eaux stagnantes.

Epistola ad celeberrimum Joannem Fantonum.

Cette lettre est imprimée à la tête de l'ouvrage de Fantoni qui a pour titre :

Anatomia corporis humani ad usum theatri accommodata. Turin, 1711, in-4°.

Epistola de bilis secretione ad Joannem-Baptistam Bianchi.

Cette autre lettre se trouve dans l'ouvrage de Bianchi qui a pour titre :

Historia hepatica.

Lettera al padre Antonio Borromeo intorno all epidemia dei buoi. Naples, 1712, in-8°.

Cette lettre, depuis traduite en latin, nous apprend que la langue des bœufs était couverte d'ulcères ; que ces animaux étaient tristes et lents dans tous leurs mouvemens ; qu'ils avaient une fièvre continue avec des alternatives de chaud et de froid, des tremblemens dans les membres, de la gêne dans la respiration ; des tubercules efflorescens à la peau, des hydatides et des vomiques dans les poumons. La saignée et les purgatifs produisirent peu de soulagement, les détersifs quoiqu'indiqués furent peu efficaces.

Raggionamento intorno all' epidemia dei cavalli. Naples, 1712, in-8°. - Rome, 1715, in-8°. avec le traité : *De bovillâ peste.*

Cette épizootie succéda à une autre qui avait attaqué les bœufs. On observait ici, dans les chevaux, deux maladies bien distinctes ; l'une avait pour caractères une fièvre très-aiguë, une inflammation et des douleurs vives des intestins, la terminaison en était mortelle ; l'autre maladie, plus fréquente et moins funeste, consistait dans des angines très-étendues, avec des tumeurs volumineuses à la gorge. On rencontra souvent aussi des traces d'inflammation sur la langue, dans le colon, l'arrière-bouche, et la trachée-artère. Cet écrit renferme des conseils appropriés à la double affection.

De physiognomoniâ et sede animæ cogitantis. Venise, 1713, in-4°. - Turin, 1713, in-4°., avec les Observations anatomiques de Fantoni.

Ces observations n'ont aucun rapport avec la première partie, que l'on peut regarder comme une bonne séméiotique critique et dégagée de préjugés. Elles n'apprennent rien non plus sur la seconde question, que les bons esprits regardent comme inabordable.

Dissertatio epistolaris ad eximium et nobilissimum virum Ludovicum Ferdinandum Marsilium, de ortu, vegetatione ac texturâ fungorum.

Cette dessertation est imprimée dans l'ouvrage du comte Marsigli : *De generatione fungorum* (Rome, 1714, in-fol.).

Tabulæ anatomicæ clarissimi viri Bartholomæi Eustachii, quas e tenebris tandem vindicatas, et S. S. Domini Clementis XI. P. M. munificentiâ dono acceptas, præfatione notisque illustravit, ac ipso suæ Bibliothecæ dedicationis die publici juris fecit, Joan-Maria Lancisius. Rome, 1714, in-fol. - Genève, 1717, à la suite du *Theatrum anatomicum* de Manget, in-fol., édition peu estimée. - Amsterdam, 1722, in-fol. - Rome, 1728, bonne édition. - Réimprimé dans la même ville en 1740 par les soins de Cajetan Petroli, édition fort au-dessous de la précédente. - Leyde, 1744 et 1762, in-fol. Ces éditions, dues à Bernard-Sigefroy Albinus, sont les meilleures de toutes.

De Plinianæ villæ ruderibus. Dissertation publiée à Rome en 1714, in-fol. dans l'ouvrage cité ci-dessus de Marsigli, et sous le titre suivant : *Animadversiones in Plinianam villam, nuper in Laurentino detectam, in quibus tum de novis aggestionibus circa ostia Tiberis, tum de ibidem succurrentibus arenarum tumulis, denique de herbis et fructicibus in recens agesto littore Tiberis suborientibus.*

Cette dissertation, bien écrite, est remplie d'une érudition du meilleur goût et qui a d'autant plus de charmes qu'elle reporte nos souvenirs sur le berceau de Rome et ces belles descriptions du Latium que renforme le septième livre de l'Enéïde.

Dissertatio historica de bovillâ peste ex Campaniæ finibus anno 1713 Latio importatâ, deque præsidiis ad avertendam aëris labem et annonæ caritatem à pontifice maximo adhibitis. Accedit consilium de equorum epidemiâ. Rome, 1715, in-4°.

Cette épizootie fut apportée de Dalmatie, suivant Lancisi, par un bœuf infecté, et elle eut un caractère tellement contagieux, qu'il périt, dans l'état ecclésiastique seul 26,252 têtes de gros bétail; les autres espèces furent exemptes de la maladie. Lancisi conseilla des mesures sévères, telles que l'abattage des bœufs malades: des avis plus modérés prévalurent malheureusement.

Dissertatio de rectâ medicorum studiorum ratione instituendâ. Rome, 1715, in-4°. et in-8°. - Avignon, 1716, in-8°.

Lancisi exige une foule de connaissances; celle des langues savantes, des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il désire aussi que les jeunes médecins se perfectionnent dans la pratique par les voyages; il blâme les applications indiscrètes des mathématiques et de la chimie, fait observer que les anciens ont souvent décrit, sous les mêmes noms, des maladies très-différentes, et déclare que les meilleurs médecins sont ceux qui ont bien connu la chirurgie.

De noxiis paludum effluviis, eorumque remediis, libri duo. Rome, 1717, in-4°.

On trouve exposés dans ce bel ouvrage les inconvéniens qui résultent des effluves des marais. Les insectes et le rouissage du chanvre et du lin contribuent puissamment à corrompre les eaux. Les vents du midi et les temps nébuleux rendent leur voisinage plus nuisible. Ceux qui se livrent au sommeil sur les bords des marais, en souffrent plus que ceux qui sont éveillés et en mouvement. Les fièvres endémiques des environs des marais ou des lieux plus écartés soumis à leur influence, appartiennent, dans leur début, aux intermittentes tierces, et changent de type. L'assainissement des marais exige des travaux considérables, soit pour l'écoulement des eaux soit pour l'exhaussement du sol. Lancisi comptait sur l'action de grands feux allumés pour mitiger les émanations des marais. On n'ajoute plus de foi aujourd'hui à cette doctrine, qui fut celle des anciens. L'auteur de cet article a fait sur cet objet de nombreuses observations. La seule fois, pendant trente ans, qu'il ait eu a se louer de l'emploi du feu, c'est lorsqu'il fit réunir en monceaux, dans l'été de 1812, et pendant la campagne de Russie, des milliers de chevaux épars sur les champs de bataille ou sur les points qui présentaient des difficultés de terrain, et qu'il les fit ensuite carboniser, au moins à leur surface, en les entourant et en les recouvrant d'énormes bûchers. Cette opération détruisit l'infection que ces chevaux putréfiés répandaient de près et celle que les vents emportaient au loin. Les grandes masses d'arbres, les forêts formant des rideaux placés entre les marais et les habitations, en abritant contre les vents du midi, produisent des effets bienfaisans qui sont incontestables.

On trouve à la suite du même traité l'histoire de cinq épidémies qui ont ravagé l'état romain. La première parut dans différens quartiers de la capitale, et fut attribuée aux émanations des canaux et des cloaques. Les fossoyeurs furent infectés par les cadavres. Lancisi conseilla de grandes ablutions, de grands feux, et fut assez peu écouté. Les fièvres dominantes, d'abord tierces, devinrent continues; les malades rendirent beaucoup de vers, et eurent des sueurs copieuses; le pouls était petit, inégal; à l'affaiblissement ou au dérangement des facultés intellectuelles se

joignirent tous les autres symptômes d'ataxie. Dans plusieurs cadavres on trouva des traces de gangrène, et plus spécialement dans les viscères abdominaux. Ceux chez lesquels la maladie avait été prolongée offrirent des épanchemens sanguino-séreux. La saignée fut nuisible; on tira un meilleur parti des vésicatoires et du quinquina, quand les fièvres étaient encore intermittentes; on eut aussi à se louer, dès le début, de l'usage des décoctions de tamarin et de l'application des ventouses scarifiées. Le mercure doux, employé comme vermifuge, produisait facilement la dysenterie. Les parotides, même celles qui suppurèrent, furent rarement critiques. La dysenterie ne fut pas toujours une complication fâcheuse.

La seconde épidémie se manifesta pendant plusieurs années à Orvieto (*Herbanum*, *Urbs vetus*, *Urbiventum*), dans la Toscane, ou Etrurie, en deçà de l'Arno, en prenant Rome comme point central ou de départ. Les étangs avaient été corrompus par le rouissage du chanvre, et on avait négligé de nétoyer les citernes. Les fièvres qui régnèrent furent en partie intermittentes et en partie continuelles; elles prirent successivement un caractère d'exacerbation, qui leur fit donner le nom effrayant de pestilentielles, et elles se terminèrent par des affections comateuses. Les vomitifs et les acides rafraîchissans réussirent; les diaphorétiques furent nuisibles.

La troisième épidémie parut en 1707 à Bagnaria (*Balneoregium*), ville épiscopale de l'ancienne Toscane et de la domination pontificale. Elle fut décrite par Joseph-Marie Flasci, et attribuée à des eaux stagnantes dans des canaux. Des fièvres vermineuses frappèrent presque tous les habitans de la même maison; elles étaient quotidiennes, peu inquiétantes jusqu'au cinquième ou septième jour; il y avait une légère intermission dans la matinée, ensuite les forces languissaient, la face était ictérique et cadavéreuse, la soif continue, la langue sèche et noire. Quand les urines, d'abord épaisses, devenaient limpides, cela annonçait l'augmentation de l'affection cérébrale. Le neuf, le onze et le quatorze étaient d'ordinaire les jours funestes. Quelques personnes furent soulagées par des éruptions abondantes de boutons, des sueurs copieuses et des hémorragies nasales. On trouva dans des cadavres des congestions sanguines et plusieurs désordres remarquables au cerveau. Lancisi fit établir un hôpital où l'on soigna les indigens, et il conseilla, comme base de traitement, d'employer les vomitifs, les vésicatoires et le quinquina. On obtint du gouvernement des secours propres à obvier au retour de ce fléau.

La quatrième épidémie, observée à Pesaro (*Pisaurum*, *Pisaurus*, *Colonia Julia Felix*), ville de l'ancienne Ombrie, au-delà de l'Apennin, fut décrite par Horace-Barthélemi Traversari. On la rapporta à de grands débordemens de la Foglia (*Pisaurus*, *Isaurus fluvius*), à des immondices amoncelées et à des eaux stagnantes. Il y eut des fièvres intermittentes, rémittentes et continues. Toutes débutèrent par l'anxiété et des vomissemens de bile; le pouls était déprimé; il y avait des lipothymies et une sorte d'aphonie; à une époque plus avancée de la maladie, on observait des spasmes et des pétéchies livides; les parotides, les diarrhées et les sueurs colliquatives étaient du plus mauvais augure. Cependant la mortalité ne fut pas très-considérable. La basse ville fut seule atteinte par la maladie. Lancisi, consulté, fut d'avis que l'on saignât de la jugulaire. Le quinquina qu'il conseilla également fut utile. Lorsque les eaux rentrèrent dans leur lit, l'épidémie de Pesaro cessa.

Enfin, la cinquième épidémie fut observée sur le territoire et dans la ville de Ferentino (*Ferentinum*, dans le pays des anciens Herniques), ainsi que dans quelques villes voisines. On l'attribua à des eaux stagnantes dans lesquelles on avait fait macérer du lin, et où dégorgeaient des sources sulfureuses. Antoine Cocchi, qui se trouvait sur les lieux, adressa un rapport à Lancisi. Les fièvres simulant le type de tierce,

avec exacerbation, avaient pour signes la face ictérique, des vomissemens de vers, la cardialgie, la syncope, la langue noire et sèche, des intervalles d'insomnie et de sommeil, des parotides devenant gangréneuses et précédant la mort de peu d'instans. Lancisi conseilla le quinquina, les lavemens acidulés, les cardiaques, les vésicatoires. Les préparations mercurielles furent nuisibles. Des pluies abondantes firent cesser la maladie. On nettoya les canaux et les fossés, et on défendit le rouissage du chanvre et du lin.

Michaelis Mercati metakotheca Vaticana, opus posthumum authoritate et munificentiâ Clementis XI. P. M. e tenebris in lucem eductum, operâ et studio Jo.-Mariæ Lancisi. Rome, 1718, in-fol.

Appendix ad metakothecam, etc. Rome, 1719, in-fol.

Dissertationes duæ, altera de venâ sive pari, altera de structurâ usuque gangliorum. Padoue, 1719, in-4°. à la fin des *Adversaria anatomica* de Morgagni.

Dissertatio epistolaris de naturâ et præsagio dioscurorum nautis in tempestate occurrentium. Rome, 1720, in-8°.

Il s'agit ici des parotides critiques que, par une ingénieuse allégorie empruntée de la mythologie, Lancisi compare à Castor et Pollux, dont l'apparition, dans les tempêtes, annonçait le retour du calme :

Quorum simul alba nautis stella refulsit,
Defluit saxis agitatus humor;
Concidunt venti, fugiuntque nubes,
Et minax (quod sic voluere) ponto
Unda recumbit.
Horat. od. XII libri I.

Dès que leurs feux amis brillent pendant l'orage,
L'eau coule des rochers;
Les flots sont apaisés et le ciel sans nuage
Rassure les nochers.
Traduction de P. Daru.

De motu cordis et anevrismatibus, opus posthumum in duas partes divisum. Rome, 1728, in-fol., 1735, in-4°.-Naples, 1738, in-4°.-Leyde, 1740, in-4°.

La première édition de cet ouvrage posthume, qui est d'ailleurs fort belle, est incomplète. Ce sont les éditions subséquentes qu'il est indispensable de consulter pour avoir une juste idée de ce beau travail.

Lancisi avait marché jusque-là, avec éclat, sur les traces des anciens observateurs et de nos meilleurs maîtres; il s'élance ici de ses propres forces dans une carrière nouvelle, dans laquelle ses connaissances anatomiques vont le guider avec succès.

Ce traité, comme le titre l'annonce, est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur se montre anatomiste exact et physicien éclairé. Dans la seconde partie, plus pathologique que pratique, Lancisi distingue d'abord les anévrysmes en vrais et en faux, ou, comme on dit mieux aujourd'hui, en spontanés et en traumatiques; ensuite il passe à l'examen des causes assez nombreuses qui produisent les espèces du premier genre, et leur étiologie repose sur des observations importantes qui lui sont propres et qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Lorsque Lancisi vient à s'occuper de l'anévrysme traumatique, on reconnaît facilement qu'il a classé dans le premier genre des lésions qui appartiennent, d'une manière évidente, au second, puisque leurs causes, presque toutes mécaniques et palpables, peuvent être facilement déterminées et démontrées d'une manière positive. Notre auteur est moins original et encore

16

plus éloigné dans cette seconde partie que dans la première de l'état actuel de la science, et cela ne peut être autrement d'après les nombreux travaux de plusieurs de nos illustres contemporains.

Joann. Mariæ Lancisii opera quæ hactenus prodierunt omnia, dissertationibus nonnullis adhucdum ineditis locupletatæ. Genève, 1718, 2 vol. in-4°.

Les de Tournes avaient publié cette édition, du vivant de Lancisi, d'après l'avis de Manget et les indications fournies par le professeur P. Assalti.

Ce ne fut que dix-neuf ans après la mort de Lancisi que le public put jouir plus complètement du fruit de ses travaux, par la publication des éditions suivantes, qui sont dues à Eusèbe Sgnardi :

Joann. Mariæ Lancisii opera varia in unum congesta et in duos tomos distributa. Venise, 1739, in-fol. - Rome, 1745, 4 vol. in-4°.

Au reste, la collection des travaux de Lancisi, avec ou sans ses œuvres posthumes, est disposée dans un ordre avantageux pour la lecture. Nous croyons qu'il ne nous reste plus guère qu'à indiquer les écrits suivans :

Dissertationum variarum sylloge. Rome, 1745, in-4°.

On trouve dans cette collection une dissertation dont nous n'avons pas fait mention dans le cours de cette notice : *Forma et methodus describendi morbi historiam; accedit de excellentissimi Horatii Albani Clementis XI. Pontif. Max. Germani fratris, morbo interitu et funere.* Ephémérides des Curieux de la nature, 1715.

Duæ epistolæ ad Ph. de Turre. Lettera sopra il difetto d'oculi d'una fanciulla. Giornale dei litterati, *tomo* 33. *Adnotationes in historiam morbi cardinalis Columnæ.*

On publia aussi, en 1745, plusieurs fragmens de Lancisi dans une édition des Œuvres de Marest et de Jean-Maximilien Malpighi.

Consilia posthuma XLIX. Venise, 1747, in-4°. par les soins d'Eusèbe Sgnardi

Il parut aussi à Rome, en 1761, un recueil de consultations de Lancisi en italien.

On cite parmi les manuscrits qui font partie de la bibliothèque de Lancisi : *Journal de la dernière maladie d'Innocent XI. — Prolusum ad Hippocratis Prognostica. —Prolusum de medicinâ Hippocratâ. — De febribus. — De urinis. — Consiliorum volumina italice scripta decem, latine tres.*

Lancisi a eu spécialement pour biographes :

Jean Oliva : *De morte Joann.-Mariæ Lancisii brevis dissertatio* Rome, 1720.

Jean-Marie Crescenbeni : *Notizie istoriche degli Arcadi morti.* tom. I.

Eusèbe Sgnardi, dans l'élégante préface qu'il a mise à la tête de la collection complète des œuvres de Lancisi, de 1739 et 1745.

Ange Fabroni, d'abord, *Giornale dei letterati d'Italia*, tome XXXIII, et ensuite d'une manière plus solennelle et beaucoup plus étendue : *Vitæ Italorum doctrinâ excellentium, qui sæculis XVII et XVIII floruerunt*, tome VII.

16

LA PEYRONIE (François de) naquit à Montpellier le 15 janvier 1678. Son père, Raymond La Peyronie, et Louise-Elisabeth Subreville, sa mère, lui procurèrent une éducation très-soignée. Au sortir du collége des Jésuites, il prit la résolution de se consacrer tout entier à la chirurgie, qui était la profession paternelle, et se traça un plan d'études dont il fut à même de montrer les fruits, lorsqu'il se fit recevoir, en 1695,

maître en chirurgie. Eprouvant le besoin d'aller puiser à d'autres sources plus abondantes de savoir, La Peyronie se rendit à Paris, où il suivit les leçons théoriques et pratiques des hommes les plus renommés et les plus habiles de ce temps. A peine fut-il de retour à Montpellier, qu'il se livra à l'enseignement particulier de l'anatomie et de la chirurgie, et il acquit assez de réputation, comme praticien, pour être jugé digne d'occuper l'une des places de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, qui, au nombre de quatre, faisaient alors par trimestre le service de l'Hôtel-Dieu ou hôpital Saint-Eloy. Quelque temps après on le choisit pour démonstrateur d'anatomie aux écoles de la Faculté de médecine. En 1704, il fut nommé chirurgien-major de l'armée que le maréchal duc de Villars rassembla dans les Cévennes, et il entra comme associé anatomiste dans la Société royale des sciences de Montpellier, lors de sa création en 1706. La Peyronie fut appelé en 1714 à Paris, pour y donner des soins au duc, depuis maréchal de Chaulnes. La reconnaissance du malade fixa son chirurgien dans la capitale. Le duc, assuré d'ailleurs de plaire à Louis XIV, fit présent à La Peyronie d'une charge de chirurgien de la prévôté de Paris; il lui procura peu après la place de chirurgien-major des chevau-légers de la garde du roi, et enfin celle bien plus importante de chirurgien-major de l'hôpital de la Charité de Paris. Ses succès toujours croissans lui valurent, en 1717, la survivance de la charge de premier chirurgien de Louis XV. Le jeune monarque continua à La Peyronie la haute faveur dont l'honorait son bisaïeul, et lui accorda en 1721 des lettres de noblesse. La Peyronie accompagna le roi à son sacre en 1722. La confiance signalée de S. M. décida celle des plus grands seigneurs de la cour, et même celle de plusieurs souverains. Le roi, sur les représentations de Mareschal, son premier chirurgien, et de La Peyronie, son survivancier en exercice, vint au secours du corps des chirurgiens de Paris, ruiné par le système de Law, et créa d'abord en 1724 cinq démonstrateurs payés sur son domaine, et destinés à enseigner dans l'amphithéâtre qui fut enfin élevé à Paris en 1731, après tant de difficultés et d'opposition. C'est le prélude de tout ce qu'a fait depuis La Peyronie pour l'enseignement et le perfectionnement de la chirurgie. Une maladie fort grave dont il fut alors attaqué, inspira le plus grand intérêt; le roi, qui avait partagé les sentimens du public, le gratifia pendant sa convalescence d'une charge de maître-d'hôtel ordinaire de la reine. Les honneurs littéraires vinrent se joindre à toutes ces distinctions, et La Peyronie fut nommé, en 1732, associé libre de l'Académie des Sciences. On observa qu'il avait recherché dans un âge plus avancé le titre de docteur en médecine, pour lequel il avait marqué jus-

qu'alors plus que de l'indifférence, et il fut fait, en 1735, médecin du roi par quartier. Mareschal étant mort en 1736, La Peyronie lui succéda de droit comme premier chirurgien, et il réunit à ce titre celui de médecin consultant de S. M. Il reçut du roi, l'année suivante, une pension de dix mille francs, et ayant, en 1738, guéri le dauphin d'un dépôt considérable à la mâchoire inférieure, S. M. lui fit don d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. La Peyronie accompagna le roi dans ses campagnes de Flandres. Il inspecta, comme chef de la chirurgie du royaume, les hôpitaux de l'armée, et pratiqua dans ces asiles de la douleur, comme sur les champs de bataille, les opérations majeures de même que les moins importantes, et il fit jusqu'à de simples pansemens. Son intervention dans le service de santé militaire fut des plus utiles. Peut-être a-t-on dû à cet imposant exemple d'habileté, d'humanité et de courage, manifesté sous les yeux mêmes du roi, l'éclatante protection que Louis XV accorda constamment à la chirurgie. Son estime pour elle commença probablement en lui voyant étancher le sang des guerriers, et se fortifia quand on eut appelé ses réflexions sur les services qu'elle rend aux autres hommes. La Peyronie ne vécut point assez pour être témoin de la conclusion de la paix, et il mourut à Versailles, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, le 25 avril 1747. Il n'a publié aucun ouvrage étendu, et les écrits qui nous restent de lui se bornent à des mémoires et à des observations consignés dans les recueils de plusieurs Académies, dont il était membre. On doit placer à la tête de ses ouvrages, en les énumérant dans l'ordre chronologique, un *Mémoire contenant plusieurs observations sur les maladies du cerveau, par lesquelles on tâche de découvrir le véritable lieu du cerveau dans lequel l'ame exerce ses fonctions;* lu dans une assemblée publique de la Société royale des sciences de Montpellier, en 1708. Ce travail parut d'abord par extrait dans le Journal de Trévoux, en 1709; l'auteur l'augmenta depuis de plusieurs observations, et le fit reparaître avec plus d'ordre, et sous une forme nouvelle, dans le volume des Mémoires de l'Académie des sciences de Paris pour 1741. II. *Observations sur une excroissance de la matrice.* III. *Observation sur la dernière phalange du pouce arrachée avec tout le tendon de son muscle fléchisseur, et une partie de ce muscle.* IV. *Observation sur une grande opération de chirurgie.* Il est question d'une carie du crâne qui se termina par l'exfoliation de l'un des deux pariétaux tout entier. C'est dans les détails très-circonstanciés de cette maladie que l'on trouve un grand éloge des lotions, qui, depuis, a paru un peu exagéré à d'habiles praticiens. V. *Sur les petits œufs de poule sans jaune, que l'on appelle vulgairement*

œufs de coq. Ces mémoires sont imprimés dans le premier volume des Mémoires de la Société royale de Montpellier (Lyon, 1766, in-4°.). VI. *Description anatomique d'un animal connu sous le nom de musc* (Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, pour 1731). Ce fut aussi en 1731 que La Peyronie obtint du roi l'établissement de l'Académie de chirurgie, et il eut en 1743 la satisfaction de présenter à S. M. le premier volume des travaux de cette compagnie. On y trouve de lui plusieurs morceaux intéressans, tels sont des *Observations avec des réflexions sur la cure des hernies avec gangrène.* — *Mémoire sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence.* — *Observation sur un étranglement de l'intestin causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau.* Il y a en outre environ quinze observations plus ou moins importantes, consignées par La Peyronie dans le même volume, ou rapportées par d'autres membres de l'Académie. Son zèle pour le bien public avait lutté une partie de sa vie contre une multitude de difficultés que nous passons sous silence, parce que la postérité ne prend plus qu'un bien léger intérêt à tous ces débats si vifs et si acharnés que des passions honteuses suscitent toujours contre les institutions les plus utiles. On s'est accordé à peindre La Peyronie comme un homme aussi aimable et aussi délicatement obligeant qu'il était habile praticien. Sa bienfaisance se montra surtout dans sa terre de Marigny, dont il avait converti le château en une sorte d'hospice ouvert aux indigens; mais ce qui mit le comble à sa gloire, ce furent les dispositions de son testament, fait à Versailles le 18 avril 1747, et confirmé par arrêt du parlement de Paris, du 8 juillet 1748. La Peyronie légua, par cet acte, sa fortune presqu'entière aux établissemens qu'il avait conservés, augmentés ou créés, et tous consacrés à l'enseignement, à l'exercice et au perfectionnement de la chirurgie. L'éloge de La Peyronie a été publié dans les Mémoires de la Société royale de Montpellier, dans ceux de l'Académie royale des sciences de Paris et de l'Académie royale de chirurgie.

LAVIROTTE (Louis-Aimé) naquit à Nolay en Bourgogne, aujourd'hui département de la Côte-d'Or, en 1725, et mourut le 3 mars 1759. Il fit ses études médicales à Paris, et devint docteur-régent de la Faculté de cette ville. Il fut considéré parmi les médecins comme un bon et savant confrère; l'autorité lui confia la rédaction d'une partie du Journal des savans; enfin il passa dans le monde, où il était très-répandu, pour un des hommes les plus aimables de son temps.

Ce jeune médecin, qui donnait de grandes espérances, n'a laissé que des traductions, à l'exception de l'observation indiquée à la fin de cet article.

18

Voici l'énumération chronologique des écrits sortis de la plume de Lavirotte.

Observations nouvelles sur les prédictions des crises par le pouls. Traduit de l'anglais de Nihell, Paris, 1748, in-12.

Dissertation sur la transpiration et autres excrétions du corps humain. Paris, in-12.

Exposition des découvertes philosophiques de Newton. Traduit de l'anglais de Maclaurin, Paris, 1749, in-4°.

Nouvelle méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux. Traduit de l'anglais de Needham, Paris, 1750, in-8°.

Nouvelles observations microscopiques, traduites du même auteur. Paris, 1750, in-8°.

Dissertation sur la chaleur, avec des observations sur les thermomètres. Paris, 1751, in-12.

Observation sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage. Paris, 1757, in-12.

18

LAZERME (Jacques), né au Pouguet, dans le Languedoc, aux environs de Béziers, en 1676, fut reçu docteur en médecine dans l'Université de Montpellier en 1703. Il devint membre du Collége des médecins de cette ville, et il assistait, en cette qualité, et à tour de rôle, aux principaux actes probatoires de la Faculté, pour la collation des grades. Indépendamment de cet utile noviciat pour le professorat, Lazerme concourut, fut nommé survivancier de Bezac, et occupa sa chaire à son décès en 1720. Lazerme se trouva alors inscrit comme le vingt-unième professeur sur la liste de ceux qui ont rempli les deux dernières des quatre chaires créées par le roi Charles VIII, et consolidées et plus amplement rétribuées, en 1490, par Louis XII.

Lazerme jouit, de son vivant, de la réputation d'un habile praticien et d'un savant professeur. Il donna quelques ouvrages, et ses disciples, qui recueillirent ses leçons avec empressement, en publièrent une bonne partie. Les doctrines qui règnent dans ces productions sont presque toutes chimiques et mécaniques, ce qui est bien éloigné du goût de l'époque présente. Cela n'influait en rien sur la pratique de Lazerme. Les praticiens accrédités à Montpellier n'ont jamais abandonné la route de l'observation, quels que fussent les divers systèmes qu'ils professaient, ou qui dominaient tour à tour dans leurs écoles. La remarque importante que nous venons de faire pour Montpellier appartient à Astruc; elle s'étend, pour l'honneur de la médecine et le bonheur du genre humain, à toutes les écoles et à tous les siècles (sans en excepter le nôtre), ainsi que l'a démontré Burker, dans son excellent ouvrage intitulé : *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne*, etc.

Lazerme mourut en 1756.

Les ouvrages donnés par lui, ou extraits de ses leçons, et publiés par ses élèves, et non désavoués par lui, sont :

Specimen medico-chirurgicum de suppurationis eventibus. Montpellier, 1724, in-8°.

Conspectus mechanicus partium solidarum corporis humani. Montpellier, 1729, in-8°.

De morbis internis capitis. Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12.

Curationes morborum. Montpellier, 1750, 2 vol. in-12. – Trad. par Deidier-Desmarets sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies.* Paris, 1754, 2 vol. in-12.

R. DESGENETTES.

IMPRIMERIE DE C.-L.-F. PANCKOUCKE.